



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 3545

Texte de la question

ATTITUDE DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR UN PLATEAU DE TÉLÉVISION

**M. le président.** La parole est à M. Yves Nicolin, pour le groupe Les Républicains.

**M. Yves Nicolin.** Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous n'avez pas été à la hauteur. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Dimanche, sur Canal + l'émission « Le Supplément » voulait montrer, à travers une organisation non gouvernementale musulmane, un autre visage de l'islam. À quoi avons-nous assisté ?

Nous avons vu un homme qui refuse de saluer une ministre de la République, parce que c'est une femme. « Je ne serre pas la main aux femmes », affirme sur le plateau Idriss Sihamedi.

Nous avons vu un responsable associatif, soi-disant humanitaire, qui refuse de condamner une organisation terroriste, en l'occurrence, l'État islamique.

**M. Patrice Verchère.** Eh oui !

**M. Yves Nicolin.** Nous avons vu une ministre de la République passive, qui réagit *a minima* devant des propos purement scandaleux.

**M. Patrice Verchère.** Eh oui !

**M. Yves Nicolin.** Madame, le député que je suis fait en ce moment l'objet d'une plainte de la part de SOS Racisme, parce qu'en tant que maire, en septembre dernier, j'ai appelé l'attention de l'opinion sur le risque d'infiltration de terroristes islamistes parmi les réfugiés, alors qu'il a été démontré, depuis le 13 novembre, que c'est une réalité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Madame, en ce moment, un procureur de la République me poursuit, pour soi-disant provocation à la discrimination raciale ou religieuse. Certains incitent à la haine sur un plateau de télévision en votre présence sans que vous réagissiez, pendant que moi, préférant protéger mes compatriotes et demandant à l'État des garanties sur les migrants qui déferlent sur notre pays et qu'on me propose d'accueillir dans ma ville, je dois accepter d'être montré du doigt, poursuivi par la justice de mon pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Madame, vous avez été ministre des droits des femmes ; vous avez porté en 2013 la loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes ; vous êtes aujourd'hui ministre de l'éducation nationale, et vous n'avez pas eu le

courage de vous lever, de donner tout simplement l'exemple. Madame, par votre silence, vous avez laissé faire. Par votre complaisance, vous n'avez pas été à la hauteur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

**M. Régis Juanico.** C'est minable !

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Monsieur le député, le combat contre le terrorisme et la radicalisation nécessite l'unité nationale et se passe des polémiques artificielles. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

De quoi parlons-nous ? D'une émission de télévision qui, ce week-end, a reçu un président d'association venu défendre l'un des siens, retenu en captivité au Bangladesh. Cet homme a tenu sur le plateau des propos qui ont abasourdi tout le monde. J'ai évidemment condamné ces propos et j'ai refusé de servir la soupe à ce monsieur en lui offrant une tribune supplémentaire.

**M. Jacques Lamblin.** C'est cela, oui !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Monsieur le député, la règle à laquelle je me tiens est simple : on ne débat pas avec les ennemis de la République, on les combat. (*« Justement ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Mon combat est total : il exclut tout dialogue artificiel et toute mise en scène. Mon action se situe au sein de mon ministère, où tout est entrepris pour démonétiser ces discours et pour défendre la laïcité.

**Mme Claude Greff.** La preuve !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** C'est le sens de toutes les mesures qui ont été mises en œuvre pour former les enseignants, pour développer l'éducation civique et morale, pour faire en sorte que l'on rétablisse des règles claires sur la laïcité.

Faut-il vous rappeler, monsieur le député, que tout ce travail n'a pas été mis en œuvre par la précédente majorité ? (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. le président.** Un peu de calme, mes chers collègues.

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** C'est pourquoi je n'accepterai aucune leçon de civisme, aucune leçon d'anti-islamisme, de la part de ceux qui n'ont pas fait ce travail.

**Mme Claude Greff.** Et que faites-vous du droit des femmes ?

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Je le répète très calmement devant vous : je condamne évidemment les propos qui ont été tenus par ce président d'association sur ce plateau de télévision, et je regrette qu'on lui ait offert une tribune. L'école est totalement engagée pour transmettre les valeurs que nous défendons. Nous n'avons qu'un ennemi, de part et d'autre de cette assemblée, et je vous invite à ne pas abîmer ce travail par des polémiques dérisoires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Nicolin](#)

**Circonscription :** Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3545

**Rubrique** : État

**Ministère interrogé** : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire** : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [27 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 janvier 2016](#)